

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Février 2023

2023-027 - Projet de développement d'un parc éolien sur le site des Aulnaies à Saint Quentin en Mauges

L'an 2023, le 23 Février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de MONTREVAULT SUR EVRE s'est réuni au nombre prescrit par la loi à l'Espace du Vallon d'or, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUGÉ Christophe, Maire, en session ordinaire.

- Nombre de conseillers en exercice : 54

- Nombre de conseillers présents : 36

Convocation le : 17/02/2023

Publication : 24/02/2023

Présents : M. DOUGÉ Christophe, Maire, M. RAIMBAULT Denis, Mme MARNÉ Sylvie, M. BRIAND Benoit, Mme JARRY Danielle, Mme GRATON Catherine, M. GOYET Thierry, Mme BARON Edith, M. BIGEARD Jacques, Mme SOURICE Sophie, M. BOURGET Laurent, M. AUDOIN Dominique, Mme LEFEUVRE Catherine, M. HAY Laurent, M. ALBERT Thierry, M. BOUIN Pierre, M. MÉNARD Jean-Michel, Mme CHAUVEAU Michèle, Mme VANDENBERGHE Muriel, M. BRISPOT Serge, Mme HAIE Isabelle, Mme ROCHARD Catherine, M. RAIMBAULT Joseph-Luc, M. BRUNEAU Michel, M. NORMAND Jean-Luc, Mme DUPONT Jacqueline, M. VERHAEGHE Jean-Marc, Mme DAVY Jeannette, Mme BARRILLIÉ Stéphanie, M. LAUNAY Olivier, M. MARLU Philippe, M. RENEVRET David, Mme MERCERON Florence, Mme CLÉMENT Charlotte, Mme TRANCHARD Esther, Mme THOMAS Amélie

Absents : Mme AUDOUIN Annick, Mme BARRÉ Laetitia, M. BERTIN Gaëtan, M. BRETAULT Stéphane, M. CHÉNÉ Christophe, Mme COURANT Sandra, M. GRATON Henri, M. HUMEAU Gérard, M. HUROT Wilfried, M. JOUSSELIN Jean-Francois, Mme LANG Véronique, M. MARTIN Bruno

Absents ayant donné procuration : Mme AUDOIN Stéphanie à M. BOURGET Laurent, Mme BIOTTEAU Christel à Mme SOURICE Sophie, Mme BOURCIER Corinne à M. NORMAND Jean-Luc, Mme HAIDRA Lydia à Mme JARRY Danielle, M. PIOU Serge à Mme BARON Edith, M. TERRIEN Samuel à M. BOUIN Pierre

Secrétaire : Mme LEFEUVRE Catherine

2023-027 - Projet de développement d'un parc éolien sur le site des Aulnaies à Saint Quentin en Mauges - Rapporteur Christophe Dougé

Mme DAVY Jeannette, intéressée par l'affaire ne prend pas part au vote.

Le parc éolien des Aulnaies, composé de 8 éoliennes situées sur les communes déléguées de Saint-Quentin-en-Mauges et du Pin-en-Mauges, a été mis en service en 2010 et est exploité par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône). Le contrat de vente de l'électricité produite par ce parc arrivant à échéance en 2025, au vu de la durée de développement d'un projet éolien, les démarches pour réfléchir à la suite commencent dès à présent. Dans ce cadre, un ensemble d'acteurs locaux démarre un projet de développement territorial.

Ces acteurs locaux sont un collectif citoyen impulsé par l'association Énergie Citoyenne Loire et Mauges (Eclém), l'association syndicale libre des éoliennes du Clos du Pressoir de Valanjou (ASLECPV) (parc également propriété de la CNR et de même date), la SEM Mauges Energies intervenant pour le compte de Mauges Communauté, qui a la compétence en matière de maîtrise de l'énergie, et Enercoop Pays de la Loire, fournisseur d'électricité coopératif.

La SEM Mauges Energies, l'association Energies Citoyennes Loire et Mauges et Enercoop Pays de la Loire, étudient la possibilité d'entrer au capital de la SAS Parc éolien des Aulnaies (propriété de la CNAIR, filiale éolienne de la Compagnie Nationale du Rhône). Ce parc éolien, constitué de 8 éoliennes, est situé à cheval

sur les communes de Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Evre (sur les communes déléguées du Pin-en-Mauges et de Saint-Quentin-en-Mauges).

Concomitamment à cette réflexion d'entrée dans le capital de la société, un projet de « repowering », soit un projet de remplacement partiel ou total des installations de ce parc éolien, en vue d'une augmentation de son rendement, est en cours d'analyse. Pour mener à bien ce projet de repowering, la SAS Parc éolien des Aulnaies doit mener un travail de prospection foncière auprès des propriétaires du secteur afin d'engager de nouvelles contractualisations ou en renouveler certaines.

C'est dans ce contexte que la SEM Mauges Energies, l'association Energies Citoyennes Loire et Mauges et Enercoop Pays de la Loire, sollicitent l'avis du conseil municipal sur le lancement des opérations de prospections foncières en vue du projet du « repowering » du parc éolien des Aulnaies à Saint-Quentin-en-Mauges.

La Commune de Montrevault-sur-Evre soutient les démarches de développement des énergies renouvelables et de préservation des ressources. En ce sens, l'intention exprimée des acteurs locaux concorde avec la politique publique promue par la Commune.

Il est proposé à l'Assemblée d'apporter un soutien au projet en ne s'opposant pas aux démarches que les acteurs locaux souhaitent mener sur les propriétés communales ou privées dans la mesure où l'ordre public n'est pas troublé et les règles de droit respectées.

Le Conseil Municipal de Montrevault-sur-Èvre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2113-1 et L2121-29 ;

Vu l'Arrêté Préfectoral du Maine-et-Loire n° DRCL/BCL/2015/59 portant création de la Commune Nouvelle de Montrevault-sur-Èvre,

Vu les objectifs du SRADDET approuvé en février 2022 et notamment les objectifs de moyen et long terme en lien avec le développement des énergies renouvelables comme l'éolien terrestre,

Vu les objectifs du Plan Climat Air Energie (PCAET), approuvé en 2017 par l'assemblée délibérante de Mauges Communauté,

Considérant la nécessité de réfléchir au projet de « repowering » de ce parc éolien dans un contexte de crise énergétique, de réchauffement climatique et d'évolution constante des technologies de l'éolien,

Considérant l'importance pour le territoire des Mauges à viser son indépendance énergétique, notamment vis à vis des énergies fossiles,

Après en avoir délibéré :

DÉCIDE de soutenir la poursuite des démarches entreprises par le groupe d'acteurs locaux auprès des propriétaires fonciers et de la population en vue du projet de « repowering » du parc éolien des Aulnaies à Saint-Quentin-en-Mauges,

DEMANDE à ce que cette délibération soit transmise aux signataires de cette sollicitation : la SEM Mauges Energies, l'association Énergie Citoyenne Loire et Mauges, l'association syndicale libre des éoliennes du Clos du Pressoir de Valanjou et Enercoop Pays de la Loire.

Avis favorable, à l'unanimité (Pour : 41 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Pour copie conforme

Le 23/02/2023

Le Maire,

Christophe DOUGÉ

